

n°24

Date de publication
20 juillet 2022

Date d'observation
18 juillet 2022

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Maïs
 - Les maïs sont entre floraison mâle et grain laiteux-pâteux pour les parcelles observées.
 - Le nombre de pyrales piégées décline, le vol d'héliothis continue.





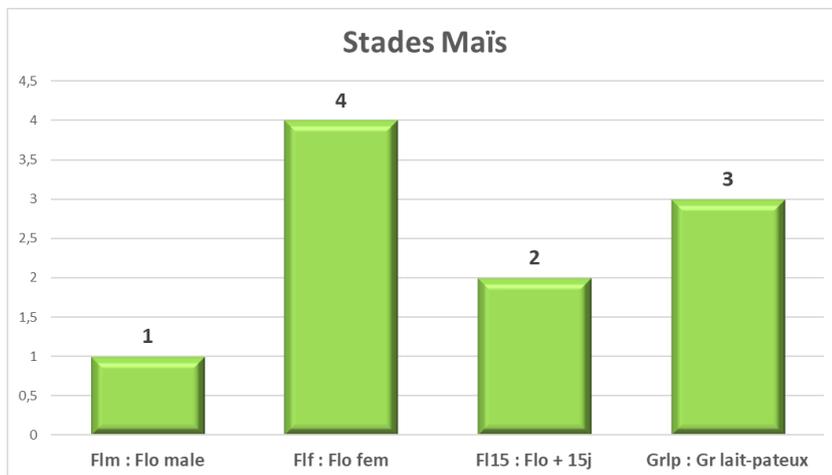
Maïs

Données du réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 10 des 18 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (3 dans l'Allier et 7 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

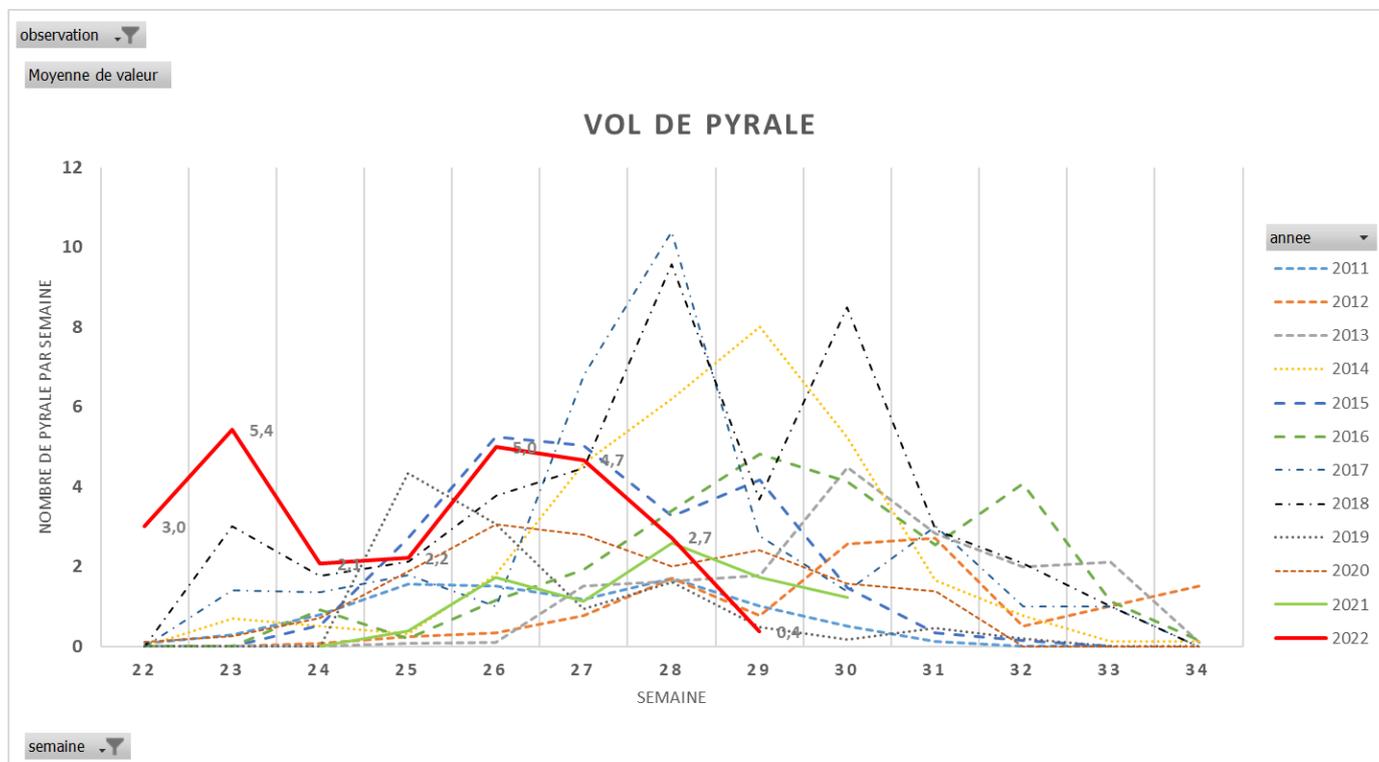
Les stades observés vont de floraison mâle à grain pâteux-laiteux que ce soit dans l'Allier ou le Puy-de-Dôme.



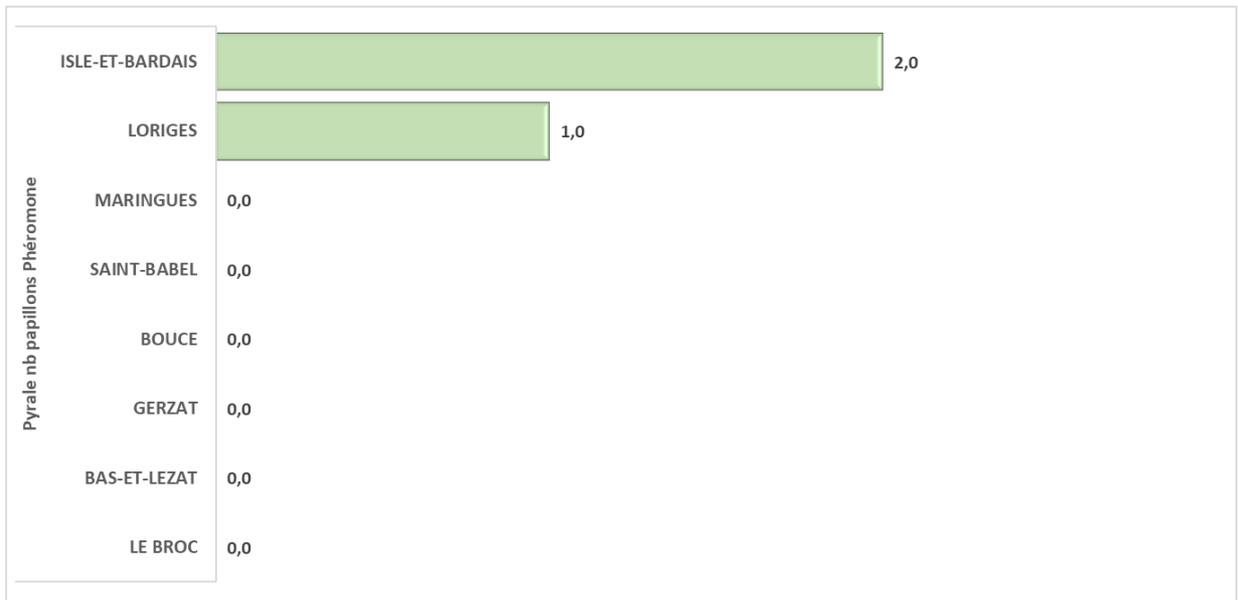
Ravageurs

Observation du vol de pyrales

Le vol de pyrales diminue encore cette semaine comme le montre la courbe suivante en rouge. Des captures sont observées sur **2 des 8 parcelles observées** cette semaine pour ce ravageur.



Dans l'Allier, 3 pyrales ont été capturées dans 2 parcelles. Dans le Puy-de-Dôme, aucune pyrale n'a été capturée.



Marques de cicadelles

- **Cicadelles**

Identification : les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes. Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.

Observations : 3 parcelles présentent des signalements, l'intensité des piqûres reste limitée.



Seuil indicatif de risque : il intervient quand la feuille de l'épi commence à porter des marques blanches. Observations à voir les prochaines semaines. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

- **Héliothis**

Identification : l'héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

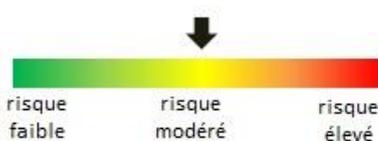
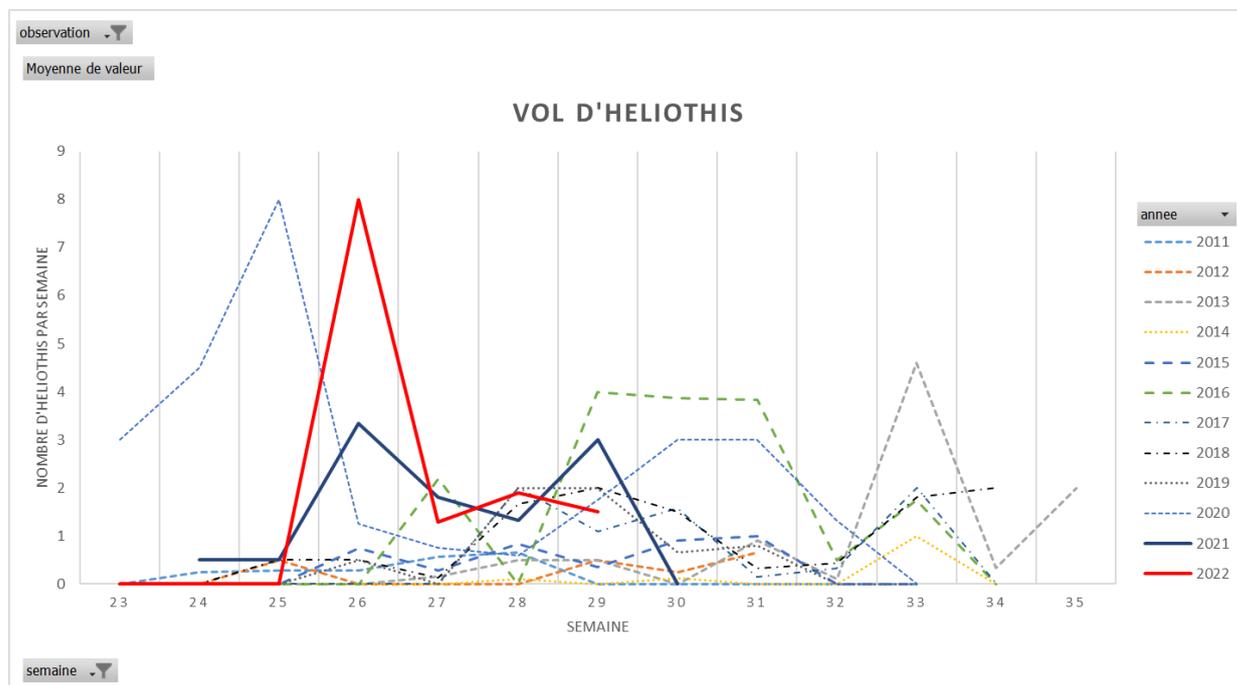
papillon d'héliothis



Piégeage/Observations : 3 papillons ont été capturés sur une parcelle de l'Allier, sur 2 parcelles observées.

Analyse de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité vis-à-vis de ce ravageur. La conjonction entre la période de vol des papillons, l'émission des soies et de fortes températures est le principal facteur de risque d'attaque par l'héliothis.

Seuil indicatif de risque : la floraison commence ou se poursuit, les maïs entrent en période de risque.



- **Pucerons**

Identification : de couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo ci-contre). On la distingue par la couleur noire de ces cornicules. En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Ce puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.



Pucerons Sitobion avenae

Seuil indicatif de risque : en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.

Observation : aucun puceron n'a été observé cette semaine.



Synthèse autres ravageurs

Classe de dégâts	Note	Puceron sitobion avenae	Puceron metopolophium	Puceron Rhopalosiphum padi	Chrysmèle nb piège sexuel par	Virose MRDV transmise par cicadelle
Aucun	0	4	4	2	3	1
trace	1	0	0	0	0	0
<20%	2	0	0	0	0	0
>20% par zone	3	0	0	0	0	0
> 20% généralisés	4	0	0	0	0	0
Total parcelles observées		4	4	2	3	1

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

